

Ville de Leuze-en-Hainaut

## AVIS D'URBANISME ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par :

**M. et Mme MERCIER - JORIS**

Le terrain concerné est situé

**Chemin de Malametz à 7900 Leuze-en-Hainaut - cadastré 01 B 97712**

Le projet consiste en

### **Construction d'une habitation unifamiliale**

Le projet présente des écarts au Guide Communal d'Urbanisme en ce qui concerne :

- Limites latérales ;
- Groupement de volume ;
- Pente de toiture ;
- Toiture plate ;
- Non verticalité des baies en façade avant ;
- Matériau (toiture).

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9 à 12 heures et le mercredi de 14 à 16 heures à l'adresse suivante : Service urbanisme, Zoning Industriel de l'Europe, 7 à 7900 Leuze-en-Hainaut - possibilité hors heures d'ouverture et le samedi matin sur rendez-vous.

**Affichage le 23/09/2025**

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer  
du 29/09/2025 au 13/10/2025**

- par courrier ordinaire à l'administration communale de Leuze-en-Hainaut, avenue de la Résistance, 1 à Leuze-en-Hainaut ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@leuze-en-hainaut.be](mailto:urbanisme@leuze-en-hainaut.be).

Par le Collège :

Le Directeur Général, ff,  
(Art L1124-19 CDLD)  
Q. Ponchaut.

Le Député-Bourgmestre,  
H. Cornillie.